



**UNTL - Commission La Catananche** le 27/08/2018

## **Réservation séjour Sixt Fer à Cheval au Salvagny Du 15 au 21 juin 2019**

La CATANANCHE renoue une seconde fois avec le pays du Mont Blanc en proposant un séjour botanique de 6 nuits à Sixt Fer à Cheval du 15 au 21 juin 2019, dans un environnement de cirques montagneux et de cascades. Le programme du séjour nous entrainera dans le panorama impressionnant du cirque du Fer à Cheval, du cirque des Fonts et des Alpages d'Ayères (Réserve naturelle de Sixt Passy), sur la plus grande tourbière des Alpes au col des Saisies (Réserve Naturelle La Tourbière des Saisies qui ouvre au 15 juin), sur le jardin des Cinq Sens d'Yvoire et la Réserve Naturelle du Delta de la Dranse au bord du lac Léman. Nous tiendrons en réserve d'autres sorties potentielles au cas où les conditions résiduelles d'enneigement en juin nous interdiraient l'accès à certains sites.

Nous serons logés dans le village vacances Cap France « Le Salvagny » du 15 juin au diner jusqu'au 21 juin au petit déjeuner, le pique-nique du jour de départ étant inclus dans la prestation. Le tarif de base de 450 € couvre :

- Le logement en chambre double avec salle de bain privative, lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni.
- La restauration en salle ou en terrasse, vin compris et café offert le midi
- Possibilité de paniers repas à emporter pour les sorties à la journée
- Assurance annulation et rapatriement offerte
- Règlement d'une cotisation de groupe à Cap France de 46 €
- Taxe de séjour incluse

Le tarif de base prévoit également l'utilisation éventuelle d'un guide botaniste local pendant une journée dont l'intérêt reste à confirmer. En cas de modification des prestations, le tarif de base appliqué sera toujours révisé et adapté aux facturations réelles et répercuté sur le solde à verser en fin de séjour. Il est majoré de 90 € pour les personnes utilisant une chambre individuelle.

Par contre ce tarif ne comprend pas les coûts de transport, les coûts d'entrée dans des musées ou parcs, les coûts de remontées mécaniques et les consommations prises en supplément à celles prévues en base.

Nous vous demandons de verser un acompte de 100 € par personne à titre d'inscription, en accompagnement de la fiche d'inscription jointe à cette note. L'échéancier complet du règlement vous sera communiqué après signature du contrat.

**Le bulletin d'inscription présenté ci-après doit être renseigné sur le choix des options et transmis à Michel BEUNARDEAU accompagné du règlement du premier acompte de 100 € par personne avant le 30/05/2018.**

**Inscription séjour Catananche pour Sixt Fer à Cheval du 15 au 21 juin 2019 à transmettre à Michel BEUNARDEAU**

Nombres de places :

Noms et prénoms :

Mode de règlement : chèque à l'ordre de L'UNTL

Chambre individuelle : oui – non

Date

Signature

(barrer les options non retenues)

## **Circonstances couvertes par l'assurance annulation Cap France offerte**

### **Annulation / interruption de séjour**

- Annulation suite à décès, maladie grave, accident, y compris aggravation des séquelles d'un accident ou d'une maladie préexistante de l'assuré, des accompagnants ou d'un membre de la famille (conjoint, ascendants ou descendants jusqu'au 2ème degré, beaux-parents, frères et sœurs, beaux-frères et belles-soeurs, gendres, belles-filles) Acompte maxi 15 000 €/ Sans franchise

### **Annulation toutes causes justifiées**

- Annulation suite à un événement aléatoire pouvant être justifié (licenciement économique, dommage au domicile de l'assuré, ...) y compris l'empêchement de se rendre sur le lieu du séjour (barrage, accident, événements naturels, ...) Franchise : 20 % avec un minimum de 75 €

**Nous rappelons qu'en cas de cause injustifiée, les règles de base Cap France du traitement des annulations présentées ci-après s'appliquent :**

**DESISTEMENT - ANNULATION RÉDUCTION DE LA DURÉE (GROUPE)** Les règles suivantes sont appliquées :

- Annulation plus de 90 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation s'élèvent à trente (30) pour cent du montant de la facture totale ;
- Annulation entre 89 jours et 30 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation s'élèvent à quarante (40) pour cent du montant de la facture totale ;
- Annulation entre 29 jours et 8 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation s'élèvent à soixante-dix (70) pour cent de la facture totale ;
- Annulation moins de 8 jours avant le début du séjour : l'intégralité de la facture est due. Aucune réduction de la facture ni aucun remboursement ne sont accordés pour une arrivée tardive, un départ anticipé ou des absences en cours de séjour.

**RÉDUCTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS** En cas de réduction du nombre de participants prévu, les règles suivantes sont appliquées :

- La réduction de l'effectif est inférieure à dix (10) pour cent de l'effectif prévu et est annoncée plus de 30 jours avant la date de début du séjour : la réduction de l'effectif ne donne lieu à aucune pénalité. La facture définitive sera établie sur la base du nombre réel de participants ;
- Autres cas (diminution de l'effectif supérieure à dix (10) pour cent ou annoncée moins de 30 jours avant la date de début du séjour) : application, au titre de l'effectif manquant, des règles figurant ci-dessus (rubriques intitulées DESISTEMENT- ANNULATION – REDUCTION DE LA DUREE).

## Les sites naturels à visiter lors du séjour à Sixt-Fer-à-Cheval



Les 9000 ha de la Réserve Naturelle de Sixt-Passy couvrent les étages montagnard, subalpin, alpin et nival depuis les bords du Giffre à 900 m jusqu'au sommet du Buet à plus de 3000 m. Cette amplitude associée à la diversité des milieux rencontrés offre des milieux contrastés avec une flore et une faune riche et diverse.

Des zones forestières aux plus hauts sommets, environ 800 espèces végétales ont été recensées dans la réserve naturelle, dont 28 espèces d'orchidées ! Le hêtre et l'épicéa dominent la forêt de Sixt.

Après Salvagny, s'arrêter pour admirer la superbe cascade du Rouget. Démarrer la randonnée au lieudit Les Faredelays (1031m). Le chemin démarre sur la gauche de la route, pour traverser le Giffre des Fonts. Le sentier très large et très fleuri nous offre un joli point de vue sur la Pointe de Sales et la montagne d'Anterne. C'est sans difficulté aucune et après quelques lacets que nous arrivons aux Chalets de Fonts (1365m). Droit devant, apparaît le Cirque des Fonts, dominé par le Mont Buet. Le chemin peut se poursuivre pour mieux voir les cascades qui tombent du haut du cirque.



Le Jardin botanique alpin La Jaÿsinia se situe en pleine ville de Samoëns, près de l'église sur un terrain en forte pente. Au sommet se trouvent les ruines du château de Montanier (la Tornaltaz) détruit lors du raid des troupes Bernoises en 1476.

Le Jardin était la propriété de Marie-Louise Cognacq-Jaÿ née à Samoëns, fondatrice de La Samaritaine. Elle offrit ce jardin à sa ville natale en 1906. Le Jardin se déploie sur 3,5 hectares, sur un terrain calcaire en pente, entre 700 et 780 mètres d'altitude, exposé sud-ouest. Il a été aménagé entre 1905 et 1906 par l'architecte Jules Allemand à qui l'on doit également les rocailles du jardin botanique de l'Ariana à Genève. Les travaux d'aménagement de ces pentes herbeuses et rocailleuses ont demandé deux ans de travaux auxquels ont participé quelque 200 ouvriers français et italiens. Au sommet de ce coteau ensoleillé subsistent les ruines du château de La Tornalta.



Une journée près du lac Léman pour découvrir le village médiéval d'Yvoire, classé plus beau village de France avec son château, ses remparts, ses ruelles fleuries et son jardin botanique « des cinq sens » classé jardin remarquable. Site stratégique situé à la transition du petit lac et du grand lac, Yvoire fait face à Nyon implanté sur la rive suisse du lac Léman.

Nous irons ensuite au-delà de Thonon pour parcourir les sentiers de la « Réserve Naturelle du Delta de la Dranse » présentant tout à la fois un intérêt botanique et ornithologique.





Avec ses 600 ha, la tourbière des Saisies est **la plus grande tourbière acide que l'on trouve dans tout l'arc alpin** ! C'est donc un patrimoine naturel unique d'importance internationale que l'on retrouve ici.

En plus de sa surface importante, la tourbière est composée de nombreux **milieux originaux**, comme les tourbières de pentes qui sont des habitats rares à l'échelle européenne. Ses habitats accueillent aussi une faune et une flore très adaptées, dont beaucoup sont des **espèces protégées ou menacées**. Côté flore, les plantes carnivores comme la Drosera et la Grasette embellissent le paysage au printemps aux côtés de l'Andromède et de la Trientale, dont la tourbière accueille l'unique station des Alpes françaises.

Le Chalet de la réserve des Aiguilles Rouges, animé par l'association des Amis des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges, propose au grand public de découvrir le monde passionnant de la faune et de la flore de montagne

Des sentiers botaniques sont accessibles librement à partir du chalet.



Lac Vert, chalets d'Ayères et église de Plateau d'Assy Randonnée entre forêt et pâturage d'altitude avec de charmants hameaux d'alpage. Vue sur le massif du Mont-Blanc et celui de Pormenaz. Le plateau des Ayères se trouve au pied de l'impressionnante muraille calcaire des Fiz.

**Notre-Dame-de-Toute-Grâce** est une église construite dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle sur le plateau d'Assy, à exactement 1 000 mètres d'altitude, face à la chaîne du Mont Blanc, à l'initiative du chanoine Jean Devémy, par l'architecte savoyard Maurice Novarina.

Elle doit sa célébrité à sa décoration, réalisée par les plus grands artistes de l'époque. Elle est considérée comme l'édifice clé du renouveau de l'art sacré au XX<sup>e</sup> siècle. Au moment de sa consécration, en 1950, cette église résolument tournée vers l'art moderne choqua une partie traditionaliste du clergé français, accoutumée à plus de classicisme.

Depuis le 11 juin 2004, Notre-Dame-de-Toute-Grâce est classée au titre des monuments historiques

